

VERS UNE QUALITE D'EAU ADAPTEE

De plus en plus d'efforts sont consentis pour maintenir la qualité des eaux quelles qu'en soient la provenance ou l'utilisation. Avoir une eau de bonne qualité et traiter les eaux que l'on souille n'est pas contesté ni contestable de nos jours, et nous sommes tous conscients que cette ressource collective indispensable est de plus en plus précieuse et qu'elle peut venir à manquer.

Pour respecter cette ressource, on a pris conscience qu'il faut la gérer de manière de plus en plus stricte et sérieuse. Nous analysons l'eau potable qui arrive à nos robinets. Nous faisons attention à réduire notre consommation en employant des appareils ménagers moins gourmands.

Certaines mesures sont prises volontairement pour limiter l'utilisation d'eau de haute qualité. Une minorité de personnes utilisent de l'eau de pluie, donc des eaux de moins haute qualité, pour des utilisations qui ne requièrent pas de l'eau de source : lavage du linge, toilettes, eau de jardinage, etc...

Des améliorations sur toute la chaîne d'approvisionnement en eau sont possibles et souhaitables. L'actualité vient de nous rappeler ces faits il y a quelques mois: le Gouvernement octroie 2.4 millions de francs pour l'alimentation en eau potable aux Franches-Montagnes.

Nous estimons que les eaux qui approvisionnent nos activités ne requièrent pas toute la même qualité, et en relation avec cette vision nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- a) L'accès à l'information sur la qualité de l'eau est plus ou moins aisé selon le mode de communication choisi. Est-il imaginable que les communes informent leur population au travers du portail trinkwasser.ch ?
- b) Y a-t-il de l'eau que l'on peut supposer de haute qualité et qui est considérée impropre à la consommation faute de contrôle ?
- c) Afin de réserver les sources de haute qualité à la consommation, le Gouvernement envisage-t-il la promotion de l'utilisation d'eaux pluviales pour alimenter toute activité qui ne requiert pas une eau de source de qualité ?
(On peut songer aux processus industriels avec la promotion de citernes isolées puis connectées selon les situations, de même que la généralisation de ces dernières dans l'habitat.)
- d) Dans la perspective d'un changement climatique moins favorable en matière d'alimentation en eau, quelle est la vision innovante et pionnière que le Canton du Jura pourrait proposer à sa population pour garantir un approvisionnement en eau sûr dans le futur?

e) Le Gouvernement pourrait-il envisager une « conception directrice de l'approvisionnement en eau » du Canton ?

Delémont, le 20 décembre 2017

Pour le groupe Verts et CS-POP
Christophe Terrier

Stéphane
Rydy

W. Godard

V. P. Müller

notre